

Introduction

Dans cette partie, les fragilités des territoires sont étudiées sous l'angle de l'emploi. Les territoires les plus vulnérables, appelés également territoires en zone blanche de la croissance territoriale, cumulent à la fois déclin de l'emploi et de la population. Le nombre d'emplois par habitant, l'exposition des activités à la mondialisation, ou encore le nombre d'emplois de proximité par habitant permettant de répondre aux besoins des populations locales, constituent autant d'éléments de réflexion pour analyser les fragilités de ce point de vue.

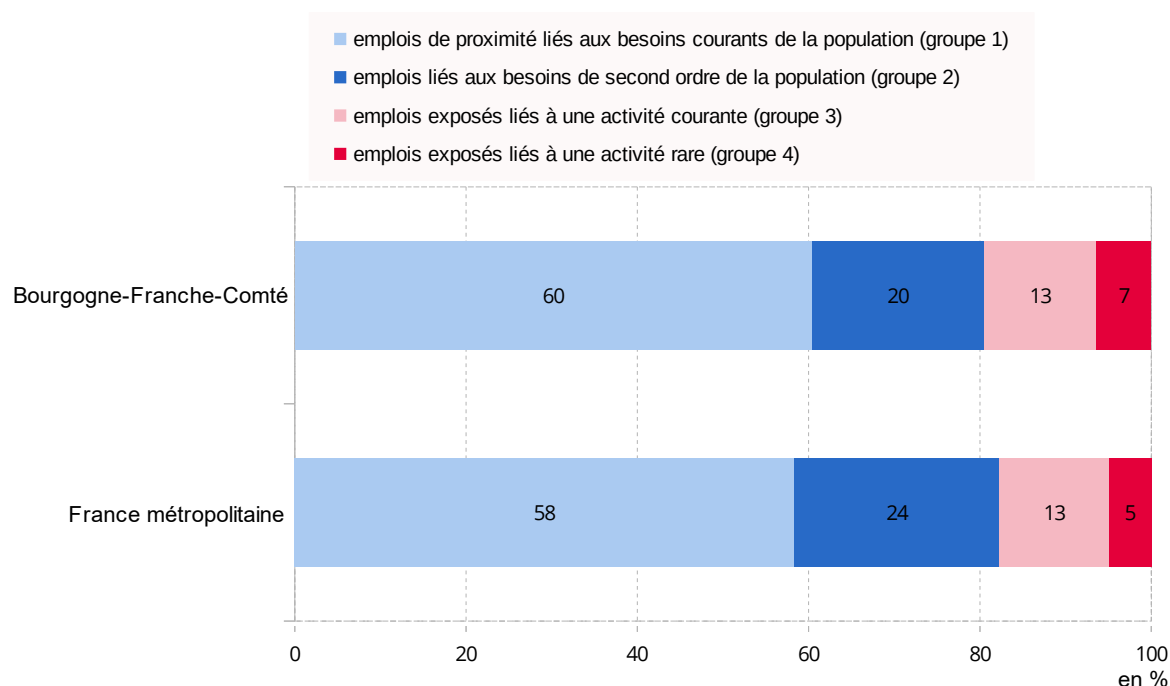
En 2018, la Bourgogne-Franche-Comté comptabilise 1,1 million d'emplois au lieu de travail. Sur les dix dernières années, l'emploi baisse de 0,5 % par an.

Parmi ces emplois, environ 60 % sont des emplois de proximité dits du « groupe 1 » (cf. Annexe). Ces emplois présents, liés à la demande locale, répondent aux besoins courants de la population. Ils sont localisés près des habitants. Les principales activités concernées relèvent du commerce (boulangeries, hypermarchés, restaurants, etc.) ou des services (salons de coiffure, services de nettoyage, etc.). L'action sociale et les services publics font également partie des activités qualifiées de « présentes », en particulier l'enseignement primaire et secondaire, l'accueil de jeunes enfants et l'hébergement pour personnes âgées.

Près de 20 % des emplois sont liés à des besoins de la population dits de second ordre. Ces emplois du « groupe 2 » relèvent d'activités de services telles que l'hôtellerie, le commerce de détail, l'enseignement supérieur, le transport ferroviaire et urbain, etc.

En outre, la région compte 20 % d'emplois exposés, dits des « groupes 3 et 4 ». Leurs activités dépendent davantage de la demande extérieure et sont donc les plus tributaires du contexte économique national et international.

► Répartition de l'emploi selon la demande



Source : Insee, Recensement de la population 2018.

Emploi

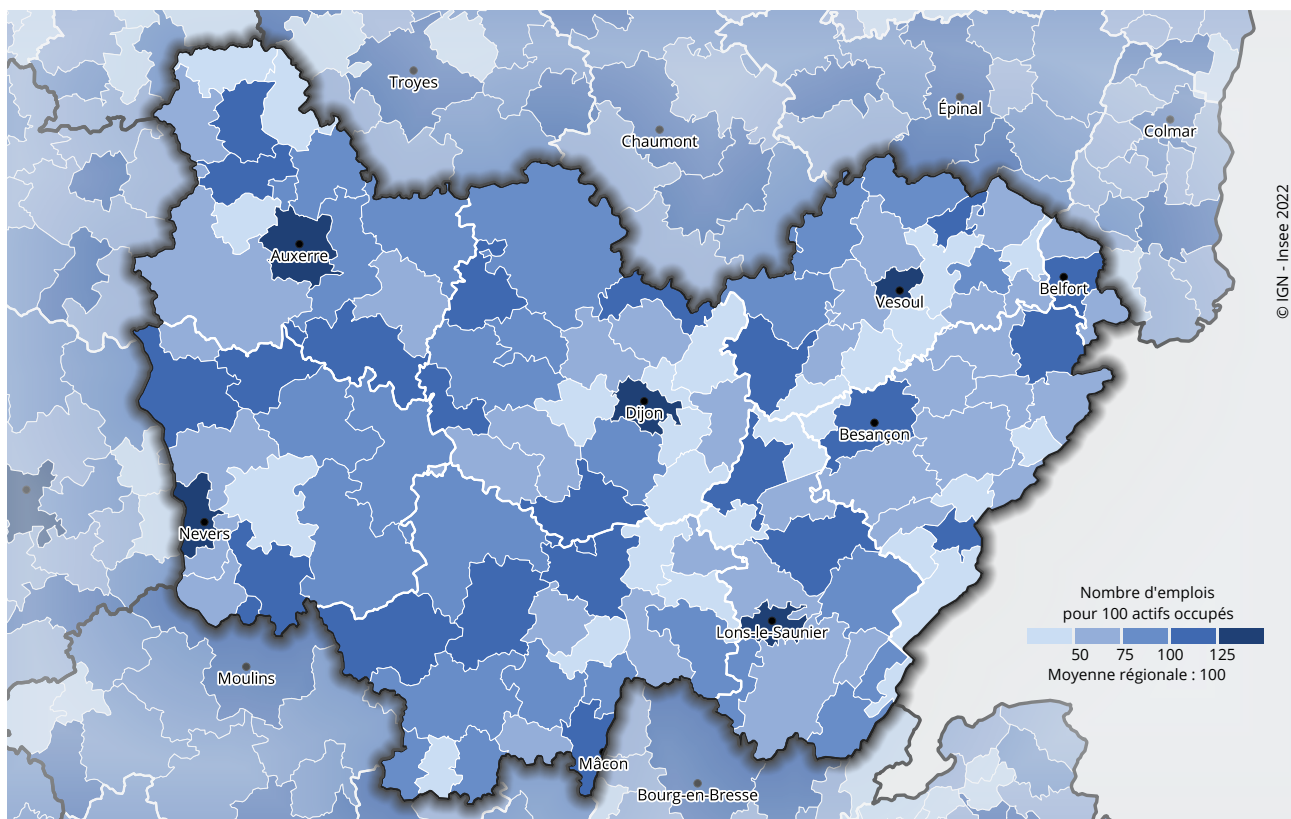
Le nombre d'emplois du territoire est-il suffisant pour occuper tous ses actifs ?

Une intercommunalité peut présenter une bonne dynamique démographique, sans pour autant que l'emploi local s'y développe. C'est le cas de certaines intercommunalités périurbaines. Ce phénomène peut être une fragilité territoriale à plusieurs titres.

Il implique notamment que les actifs du territoire sont amenés à effectuer des distances plus longues pour se rendre au travail. Avec l'augmentation du prix des carburants, cette dépendance aux mobilités quotidiennes peut constituer une fragilité. Elle pourrait inciter les

populations actives à se rapprocher de leurs emplois. Les territoires périurbains, majoritairement résidentiels, dépendent quasi exclusivement de la situation économique de leurs pôles d'emploi environnants.

► Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés dans les intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensement de la population 2018.

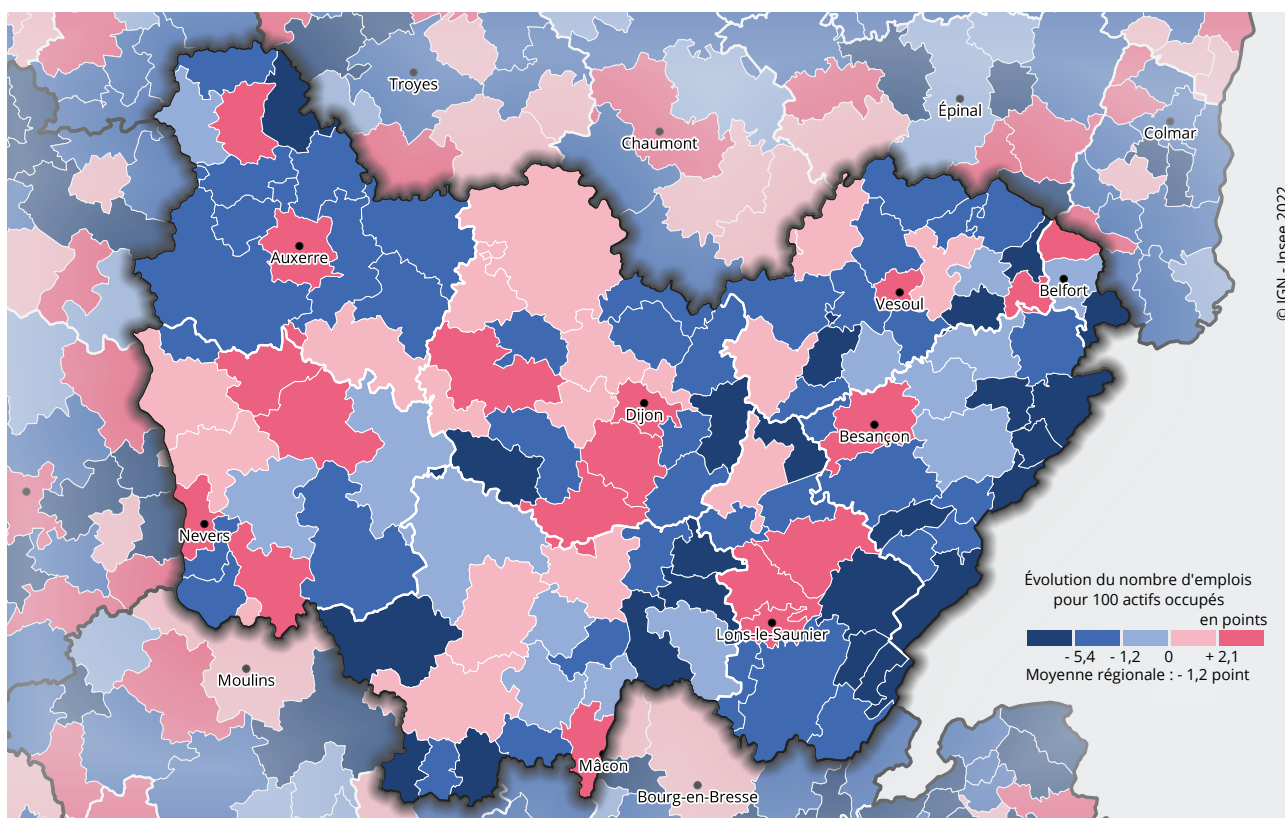
L'évolution de l'emploi est-elle corrélée à celle de la population active occupée ?

Lorsque l'évolution du nombre d'emplois ne suit pas l'évolution du nombre d'actifs occupés d'un territoire, cela crée un déséquilibre qui peut se traduire par une hausse des déplacements domicile-travail. Dans certains territoires, le nombre d'emplois par actif occupé diminue. Cependant, les situations peuvent être très diverses. En périphérie d'Auxerre, l'emploi local diminue davantage que

la population active occupée. Dans les territoires périurbains du Val de Saône, l'emploi local baisse alors que la population active occupée augmente. Ce phénomène s'observe également dans certaines intercommunalités localisées entre Dijon et Besançon. Dans la partie la plus dynamique de la bande frontalière suisse, la population active occupée croît plus vite que l'emploi local. Dans ces territoires, les navetteurs

travaillant en Suisse ont fortement augmenté au cours des dix dernières années. Ces intercommunalités deviennent de plus en plus résidentielles. Par ailleurs, dans certains territoires, le nombre d'emplois par actif occupé progresse entre 2008 et 2018. C'est le cas des principaux pôles d'emploi (Dijon, Besançon, Mâcon, etc.) qui renforcent ainsi leur rôle de centralité.

► Évolution de l'emploi et de la population active occupée entre 2008 et 2018 dans les intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2018.

Emploi

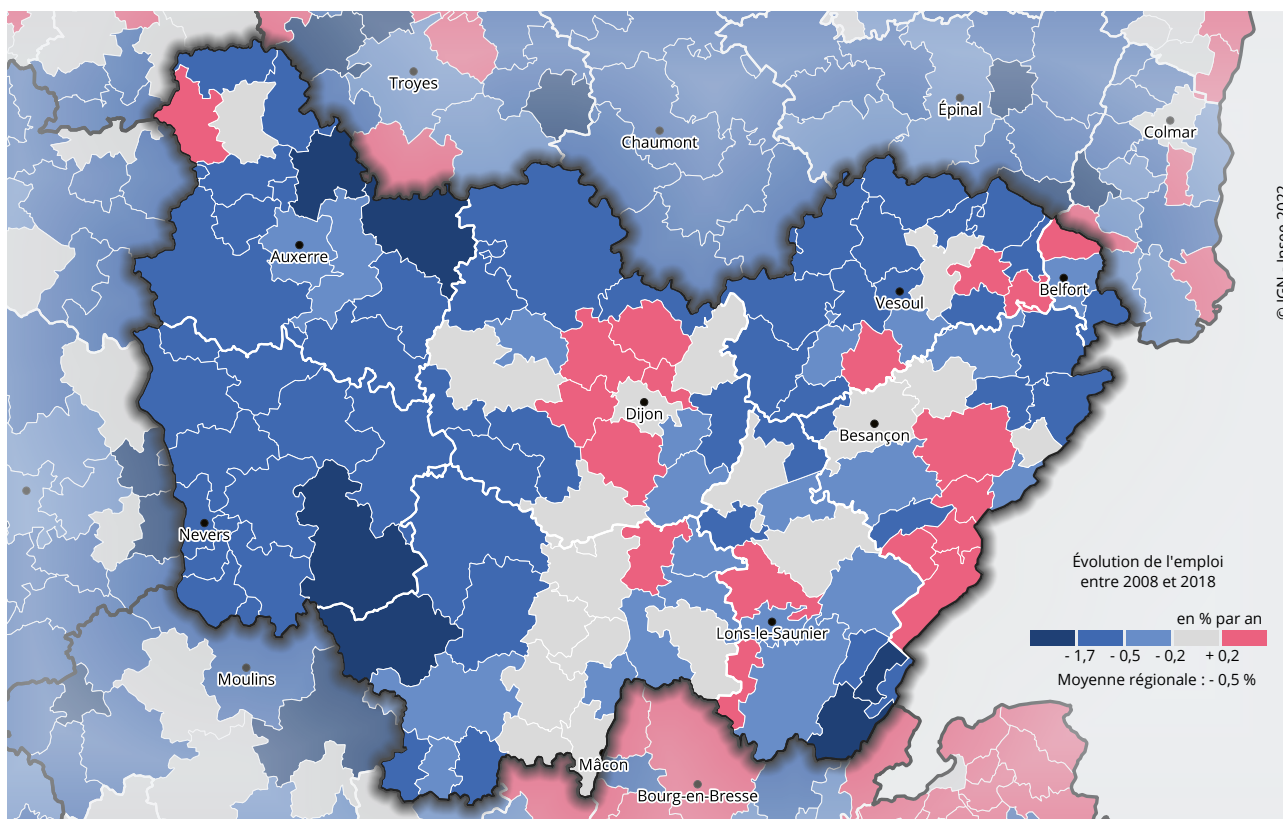
L'emploi diminue-t-il fortement dans les territoires ?

En dix ans, le nombre d'emplois a diminué dans 77 des 113 intercommunalités, surtout localisées à l'ouest de la région. Ce déclin n'est pas propre à la Bourgogne-Franche-Comté puisqu'il s'étend sur une large bande allant du nord-est de la France

au sud du Massif central. La diminution de l'emploi est particulièrement marquée dans l'intercommunalité du Tonnerrois en Bourgogne, dans l'Yonne, ou encore dans le territoire enclavé du Haut-Jura-Arcade, avec des baisses de l'emploi

supérieures à 2 % par an entre 2008 et 2018. Le recul s'explique en partie par l'effritement de l'emploi industriel qui régresse respectivement de 7 % et 9 % par an dans ces territoires.

► Évolution de l'emploi au lieu de travail entre 2008 et 2018 dans les intercommunalités de Bourgogne Franche-Comté



Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2018.

Emploi

Le territoire est-il en déclin démographique et/ou d'emploi ?

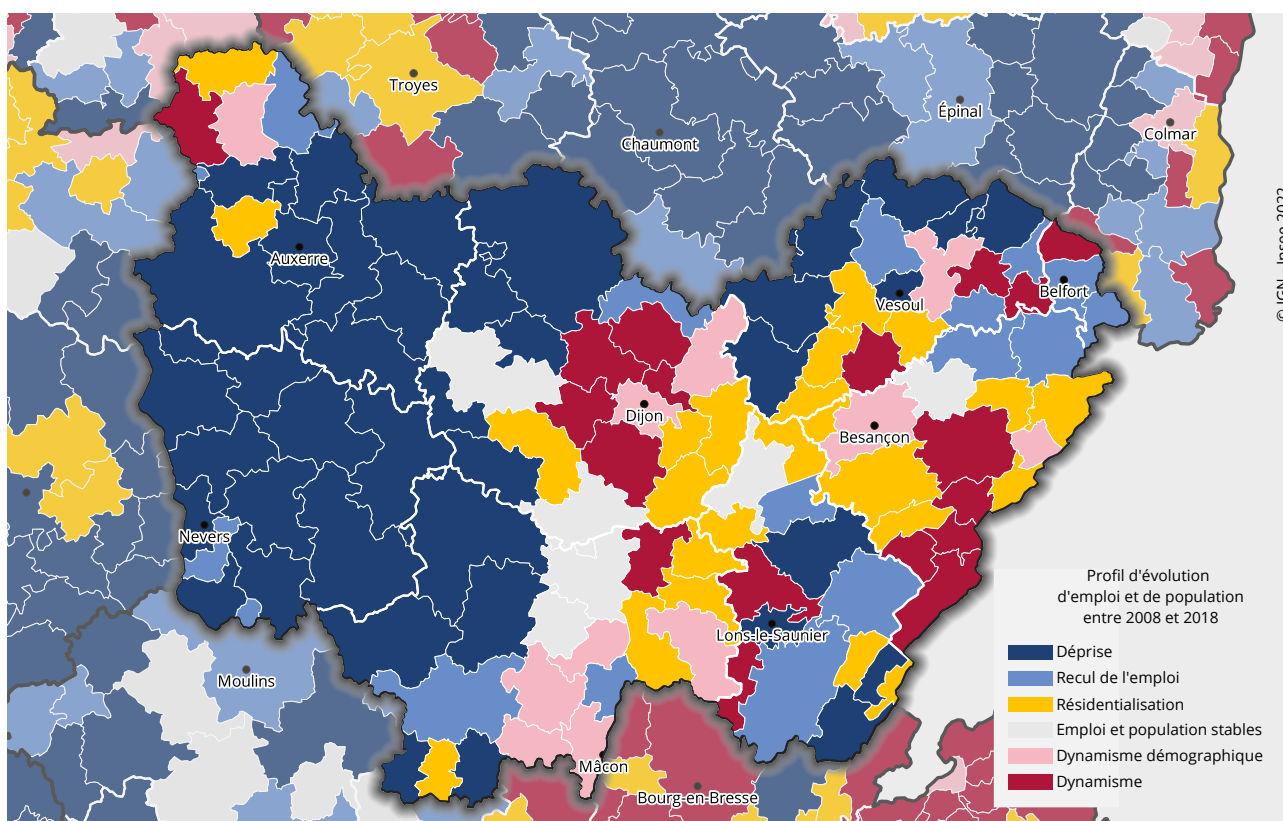
L'évolution de l'emploi est souvent corrélée à celle de la population, mais pas toujours. Entre 2008 et 2018, 40 intercommunalités de la région ont perdu à la fois des habitants et des emplois. On les appelle les « zones blanches de la croissance territoriale ». Elles sont majoritairement localisées dans l'ouest de la région.

23 autres intercommunalités se résidentialisent. Elles ont perdu des emplois et gagné des habitants. C'est le cas notamment des communautés de communes la Station des Rousses-Haut-Jura, la Grandvallière, le Val de Morteau. Par ailleurs, 15 intercommunalités sont concernées par un recul de l'emploi alors que leur population est stable. Plus

d'un tiers d'entre-elles se situent autour de Belfort.

Enfin, seules 18 intercommunalités ont gagné à la fois des emplois et des habitants depuis 2008. Cette situation concerne majoritairement le Doubs et la grande périphérie dijonnaise.

► Évolution de la population et de l'emploi entre 2008 et 2018 dans les intercommunalités de Bourgogne Franche-Comté



Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2018.

► Méthode

Six profils d'intercommunalités ont été définis à partir des taux de croissance annuels moyens de la population et de l'emploi entre 2008 et 2018 :

- **déprise** : baisse de l'emploi et baisse de la population ;
- **recul de l'emploi** : baisse de l'emploi et stabilité de la population ;
- **résidentialisation** : baisse de l'emploi et hausse de la population ;
- **emploi et population stables** ;
- **dynamisme démographique** : stabilité de l'emploi et hausse de la population ;
- **dynamisme** : hausse de l'emploi et hausse de la population.

Une évolution annuelle moyenne comprise entre - 0,2 % et + 0,2 %, sur la période, est considérée comme stable.

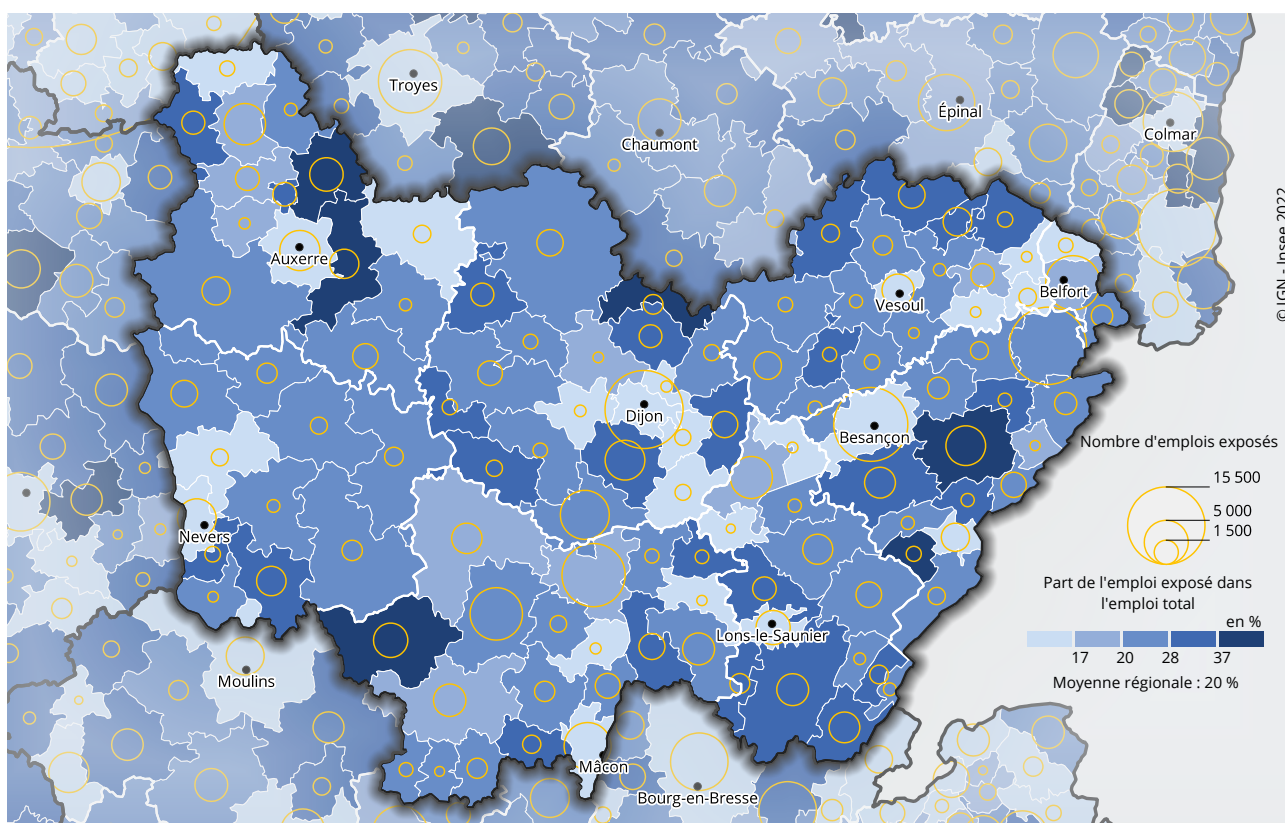
Les emplois du territoire sont-ils exposés à la concurrence internationale ?

Bien que minoritaires en Bourgogne-Franche-Comté, certains emplois sont exposés à la concurrence internationale (« groupes 3 et 4 »). La région compte ainsi 215 600 emplois dont l'activité est liée à la demande extérieure, soit 20 % de son emploi total. Ils sont à la fois un facteur de fragilité, lors de soubresauts de

l'économie mondiale (crises, délocalisations, etc.), mais aussi un facteur de dynamisme en période de croissance. Ces activités génèrent des revenus de l'extérieur de la région qui sont redistribués sur place sous forme de salaires et d'investissements. L'emploi dans les territoires ruraux est parfois très connecté aux marchés

mondiaux, héritage du tissu industriel très spécifique de la région. À l'opposé, dans les intercommunalités métropolitaines, l'emploi est souvent orienté vers les services. Il est ainsi beaucoup moins soumis à la concurrence internationale.

► Part de l'emploi exposé dans l'emploi total dans les intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensement de la population 2018.

► Pour en savoir plus

- **Chassard M.**, « Emploi en Bourgogne-Franche-Comté, de grandes agglomérations dépendantes de la demande locale et de petits territoires spécialisés très exposés à la demande extérieure », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 77, octobre 2020.

► Définitions

Les **emplois des « groupes 3 et 4 »** désignent les emplois liés à la demande extérieure.

Les **emplois du « groupe 3 »** correspondent aux emplois exposés liés à une activité courante (industrie pharmaceutique, fabrication de vêtement, production d'électricité, etc.).

Ceux du **« groupe 4 »**, désignent les emplois liés à une activité exposée rare (construction automobile, culture de la vigne, horlogerie, etc.)

L'économie liée aux besoins courants de la population est-elle développée ?

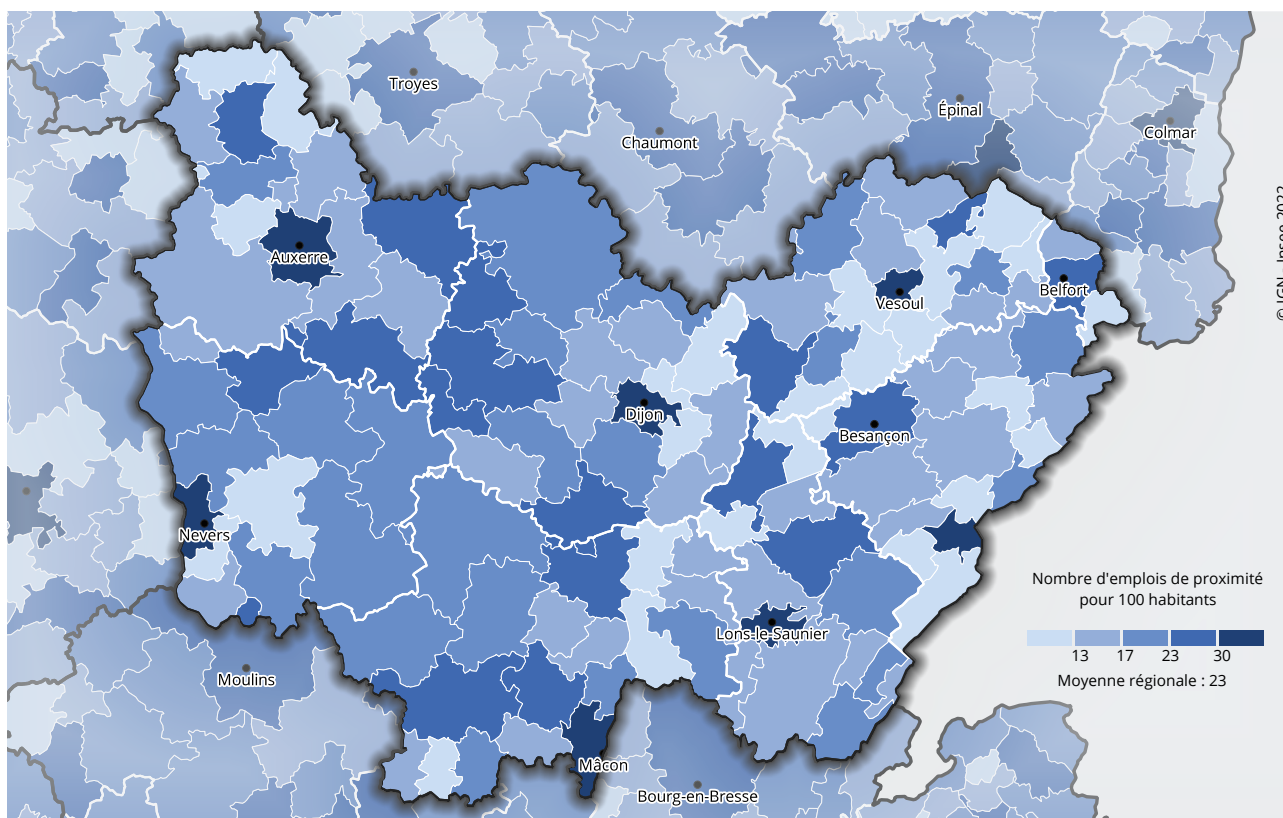
L'emploi présentiel, dit du « groupe 1 », répond aux besoins de la population résidente. Avec 650 000 emplois, cela représente 60 % de l'emploi total régional en 2018. L'évolution des emplois présentsiels suit en principe la croissance démographique. Elle dépend peu des aléas économiques extérieurs. Un faible nombre d'emplois de proximité par habitant sur un

territoire peut venir du fait que les équipements et services sont absents ou que les résidents ne consomment pas sur place. Par conséquent, les individus en sont privés ou se déplacent pour les trouver ailleurs, avec les impacts humains, économiques et écologiques que cela peut représenter. Ainsi, les dépenses liées aux besoins courants sont réalisées à l'extérieur du

territoire.

Le nombre d'emplois de proximité est élevé dans les intercommunalités les plus peuplées en lien avec une forte offre de services et d'équipements. Le développement de ces emplois dans les grandes villes se fait souvent au détriment des territoires plus résidentiels qui les entourent (périurbain, franges).

► Nombre d'emplois de proximité pour 100 habitants dans les intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensement de la population 2018.

► Pour en savoir plus

• **Chassard M.**, « Emploi en Bourgogne-Franche-Comté, de grandes agglomérations dépendantes de la demande locale et de petits territoires spécialisés très exposés à la demande extérieure », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 77, octobre 2020.

► Définition

Les **emplois du « groupe 1 »** correspondent aux emplois de proximité liés aux besoins courants de la population (hypermarché, boulangerie, accueil de jeunes enfants, fonction publique générale, etc.).

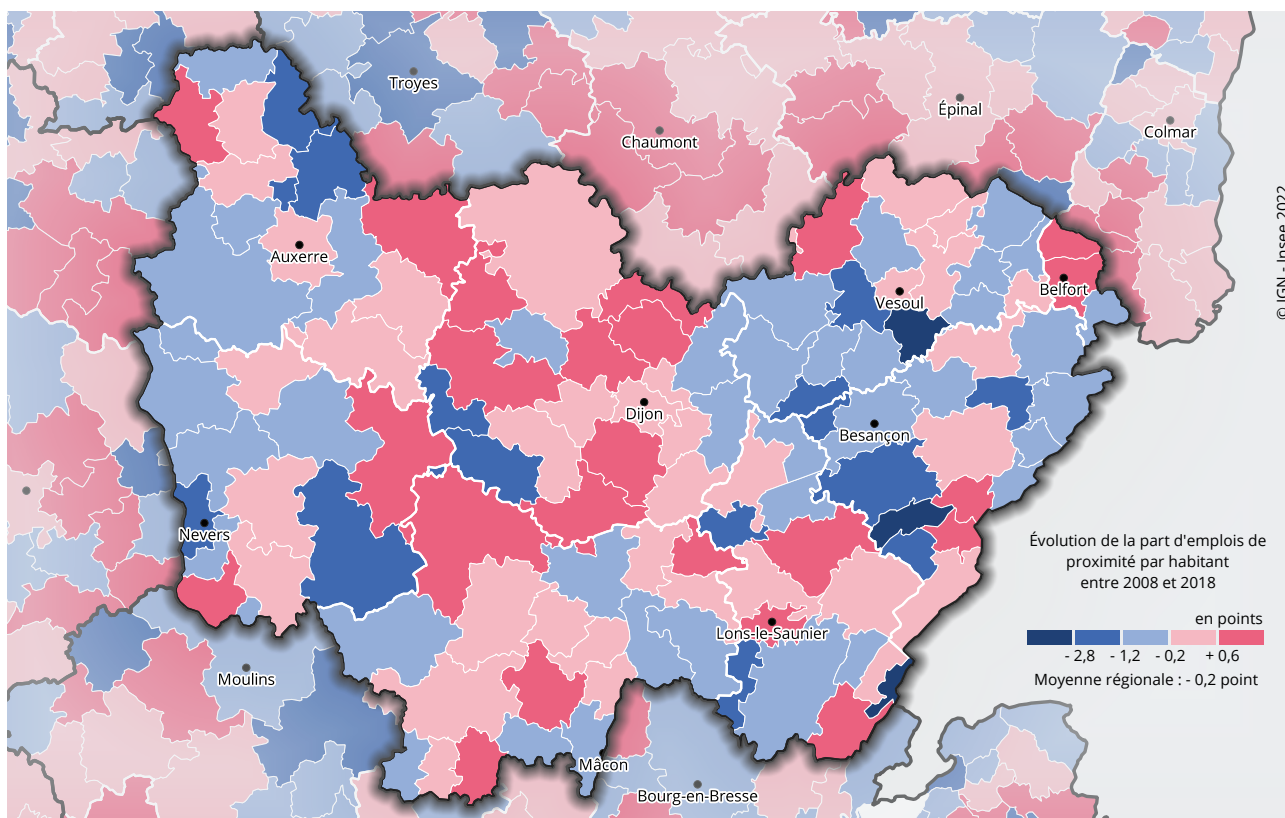
Comment le nombre d'emplois de proximité par habitant évolue-t-il ?

L'économie de proximité mesurée à travers les emplois du « groupe 1 » représente 60 % des emplois de Bourgogne-Franche-Comté. Elle répond aux besoins courants de la population. En 2018, on compte en moyenne 23 emplois de proximité pour 100 habitants dans la région. Cette densité d'emplois n'évolue pas de façon homogène et les écarts entre les intercommunalités peuvent persister.

Dans certains territoires, le nombre d'emplois de proximité par habitant a diminué, pouvant manifester un effritement de l'économie locale. C'est le cas dans les communautés de communes de l'Agglomération Migennoise, Altitude 800 au sud de Besançon, Pays de Montbozon et du Chanois au sud de Vesoul ou encore la station des Rousses-Haut-Jura. Les territoires dont le nombre d'emplois

de proximité par habitant a augmenté témoignent au contraire d'un modèle qui parvient de mieux en mieux à fixer les richesses des habitants ou des personnes de passage, en transformant leurs dépenses de consommation de biens et services courants en emplois locaux.

► Évolution de la part d'emplois de proximité pour 100 habitants dans les intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2018.

► Pour en savoir plus

● **Chassard M.**, « Emploi en Bourgogne-Franche-Comté, de grandes agglomérations dépendantes de la demande locale et de petits territoires spécialisés très exposés à la demande extérieure », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 77, octobre 2020.

► Définition

Les **emplois du « groupe 1 »** correspondent aux emplois de proximité liés aux besoins courants de la population (hypermarché, boulangerie, accueil de jeunes enfants, fonction publique générale, etc.).

Quel est le niveau d'accessibilité aux emplois dans les territoires ?

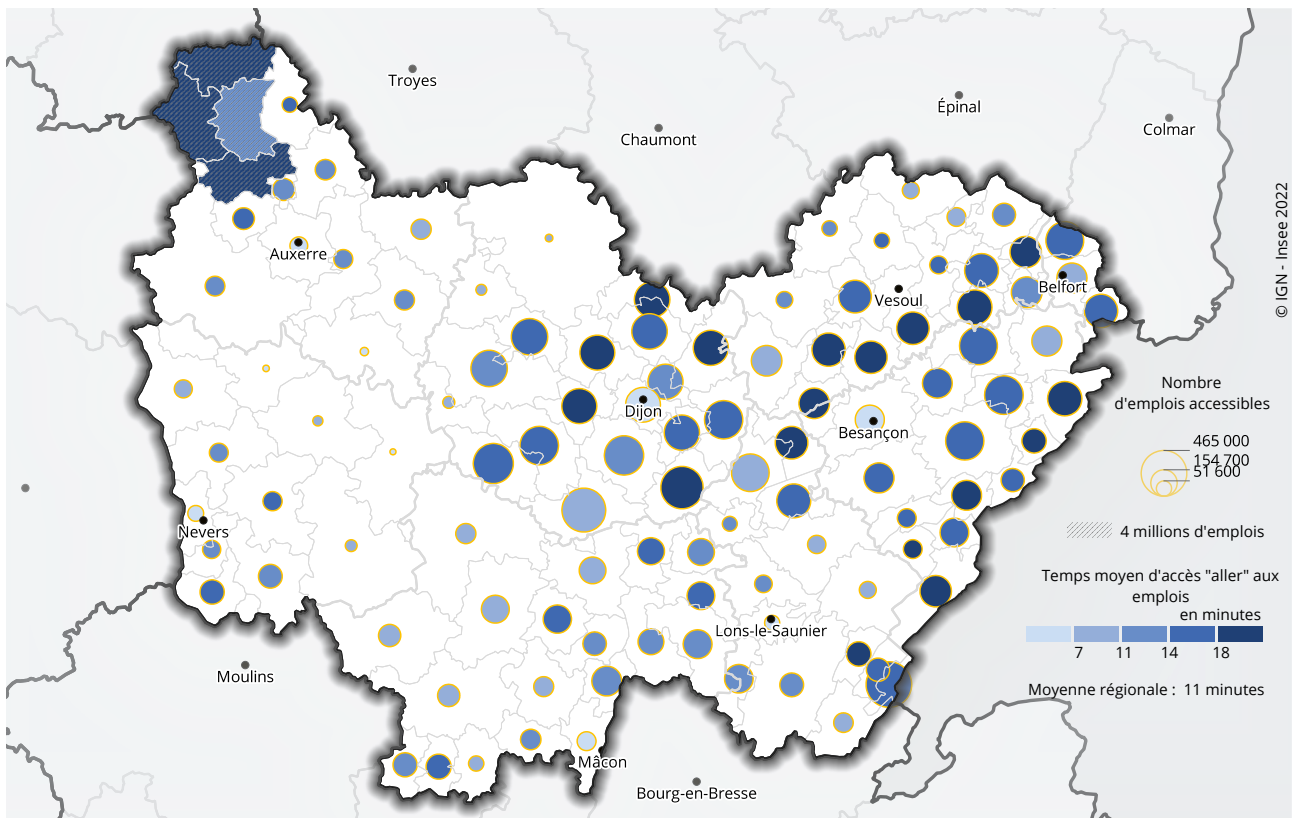
Le nombre d'emplois accessibles depuis le lieu d'habitation est un déterminant de l'attractivité d'un territoire. Occuper le même emploi tout au long de la vie active est une situation de moins en moins fréquente. Ainsi, le choix du lieu de résidence peut venir d'une nécessité future de mobilité professionnelle. Le développement du télétravail peut également intervenir dans le choix du lieu d'habitation.

L'accès à un nombre insuffisant

d'emplois depuis un territoire peut être un critère de fragilité. Les territoires ruraux et éloignés des pôles d'emploi, localisés dans l'est de la Nièvre et au sud de l'Yonne, disposent de peu d'emplois accessibles. Dans les grandes agglomérations, peu d'actifs travaillent en dehors de leur intercommunalité de résidence. Le nombre d'emplois accessibles y est ainsi restreint à ceux de l'intercommunalité. Il est important pour elles de maintenir leur niveau d'emploi et

leur diversité pour satisfaire les actifs résidents, mais également ceux des territoires périurbains qui les entourent. Ces derniers disposent par contre d'un plus grand nombre d'emplois accessibles mais au prix souvent de trajets plus longs. Les territoires localisés aux franges de l'Île-de-France et de la Suisse ont, eux, accès à de nombreux emplois extérieurs à la région.

► Nombre d'emplois accessibles et temps moyen d'accès dans les intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté



Lecture : Les 4 intercommunalités du nord de l'Yonne bénéficient d'un emploi accessible très supérieur aux autres intercommunalités de la région. Pour faciliter la lisibilité, elles ont été isolées de l'analyse en ronds proportionnels de façon à ne pas bouleverser la représentation graphique des autres intercommunalités.

Source : Insee, Recensement de la population 2018.

► Méthode

Étant donné un territoire de référence, l'**emploi accessible** est la somme de l'emploi local et de l'emploi des intercommunalités pour lesquelles au moins 5 % des actifs occupés du territoire de référence vont travailler. Ainsi, pour la CC de la Plaine Dijonnaise, 20 % des actifs occupés travaillent sur place, 65 % à Dijon Métropole et 15 % dans d'autres intercommunalités sans que le seuil de 5 % ne soit atteint. L'emploi accessible pour cette intercommunalité est donc la somme de l'emploi de la communauté de communes de la plaine Dijonnaise et de Dijon Métropole. L'emploi accessible fait abstraction du niveau de qualification, du type de poste et de la catégorie socioprofessionnelle.

L'emploi accessible suisse a été calculé au niveau des districts afin de disposer de zonages proches des intercommunalités françaises.

Le temps moyen est calculé par la route en heures creuses de commune à commune. Il tient compte de l'emploi accessible via les navettes sortantes, mais également de l'emploi local. Ainsi, au sein d'une même intercommunalité, le temps de trajet n'est pas forcément nul.